



COMPTE RENDU

4ème réunion Comité de quartier Centre-Ville

Tenue le 12 juin 2023 – 19h35 à 22h30



Étaient présents :

Mme MICHEL, élue référente ; M. DUPUIS, chargé de mission ; Mme GARIBO ; Mme BANCEL ; M. M'HIDI ; Mme Valentine SMADJA, ; M. BOUVIER ; Mme FABRE ; M. MASSOT ; M. HIDEG ; M. MALECKI ;

Étaient excusés : Mme NABIZADA ; Mme Nathalie SMADJA ; M PEPIN ; Mme. BERNADET

Étaient absents : Mme. FORTIN

I – Réponses aux questions au précédent comité de quartier tenue le 22 novembre 2022

1° - Ralentisseur rue de la République

Il faut faire une demande auprès des services techniques, ensuite les 4 riverains les plus proches du ralentisseur doivent donner leur accord.

2° - Lumières bleues installées aux ronds-points

Ceci est envisageable aux carrefours lorsque que des travaux sont prévus.

3° - Caméra Chemin de la Vieille Montagne

Il n'est pas prévu d'en installer.

4° - Comment obtenir les horaires de bus

Se connecter à IDF-Mobilité.

5° - Manque d'affichage pour le parking Germaine Tillion

Il a été mis en place un système d'affichage lumineux indiquant le nombre de places disponibles ainsi que des panneaux.

6° - Est-il prévu de faire un jardin médiéval à la place du parking Dumersheim ?

Lors du dernier conseil municipal, il a été indiqué qu'une étude allait être réalisée pour mettre en valeur la place de l'église (devant l'Eglise ?), Mme. MICHEL rappelle que lors du dernier conseil municipal, il a été indiqué qu'une étude allait être réalisée pour mettre en valeur le quartier historique autour de l'église.

7° - Marquage au sol pour le stationnement des voitures Place mon Idée et instaurer un sens de circulation unique autour de la place.

Pour l'instant tous ces travaux sont à l'étude du fait du projet de l'Entrée de Ville Nord.

8° - Parking du Fort

Il y a toujours des places libres dans ce parking. Aucune camionnette sur l'herbe n'a été constatée en stationnement.

Il n'est pas prévu de mettre une barre amovible ; de même qu'il n'est pas prévu de délivrer un macaron aux riverains pour ce parking où la durée de stationnement est de 4 heures.

9° - Stationnement sur les trottoirs

Les stationnements sur les trottoirs étant interdits, il appartient aux riverains d'aviser la police municipale afin de verbaliser les contrevenants. La municipalité vient d'embaucher 2 nouvelles recrues en renfort des ASVP.

10° - Emploi d'un chalumeau à la place d'un rotofil pour les employés municipaux

Il n'est pas prévu l'utilisation d'un chalumeau car cela serait trop contraignant au niveau de la sécurité pour les agents.

11° - Potelets arrachés

Il est prévu d'attendre de regrouper leur remplacement plutôt que d'effectuer une intervention ponctuelle.

12° - Projet école Corot

Un projet immobilier est à l'étude avec une création de crèche et l'agrandissement du parc
Mais le projet est stoppé à la suite d'un recours déposé.

13° - Fréquence des réunions

La périodicité convient au plus grand nombre des participants.

14° - Passage des avions au-dessus de la ville

Le sénateur LAFON a fait une demande à l'Etat afin de limiter ces nuisances, ADP (aéroport de Paris) communique régulièrement lorsqu'ils doivent réaliser des travaux sur les pistes, ce sont ces travaux qui génèrent un décalage ponctuel des couloirs aériens.

15° - Y-aura-t-il des canisettes dans la prairie du mail entre le centre-ville et Germaine TILLON ?

Mme. MICHEL rappelle que des canisettes et des bancs ont été installés à chaque entrée du mail.

II – Questions à l'ordre du jour

1° - Plan d'eau du Parc Corot, véritable nid à insectes

Aucun signalement de piqûres de moustiques, aucune recrudescence n'a été signalée à la mairie.
L'ARS ne fait des recommandations que sur les points d'eau potable. Il y a aucune alerte de la part de l'ARS sur la commune de Chennevières

2° - Problème de stationnement dans la zone Rue de la République/Rue du Général de Gaulle

La police municipale verbalise les véhicules lors de leur passage.

Rue de la République : la mairie a fait l'acquisition d'une parcelle. Une étude est en cours afin de créer un nouveau parking, ce secteur est soumis aux autorisations de l'ABF (Architecte des bâtiments de France).

3° - Sens interdit non respecté par les scooters et les motos Rue de la République

Pour verbaliser, il faut un flagrant délit de l'infraction. La police municipale est avisée de ce problème et fait de nombreux passages.

4° - Problème de propreté en centre-ville

Vous pouvez faire un signalement via l'application « Chennevières je signale ».
La ville possédant une balayeuse-laveuse, cette dernière peut être programmée afin d'effectuer le nettoyage de la rue signalée.

5° - Constructions en centre-ville

Les ventes pour la grande majorité sur le domaine privé : des particuliers vendent leur pavillon au-dessus du prix du marché et les promoteurs déposent des permis en mairie : si le PLU est respecté, il n'y a pas de raison de les refuser, les principales constructions se trouvent sur Aristide BRIAND ou la RD4 avec commerce ou service en rdc.

6° - Terrain de boules Place mon Idée

Une demande va être effectuée auprès des services techniques afin d'étudier la faisabilité pour réaménager le terrain de boules existant.

7° - Sente perméable en prolongement du trottoir existant Place mon Idée

Le quartier fait l'objet d'une étude dans le cadre du projet d'Entrée de Ville Nord.

8° - Haie de troènes Place mon Idée

Cette demande va être réitérée auprès du nouveau responsable des espaces verts.

9° - Jardin médiéval

Voir la réponse au chapitre I-6°

10° - Panneau de limitation de vitesse entre le Fort et le garage Fiat

Le panneau de 30 km/h est un oubli : il avait été mis lorsque que le département avait aménagé des voies cyclables durant la période COVID et va donc être retiré.

11° - Présence de renards

C'est plutôt sympathique de pouvoir rencontrer renards, fouines et hérissons dans notre ville. Cela montre qu'il y a des espaces verts pour les accueillir.

12° - Angle du Général de Gaulle et du Général Leclerc ; panneau « céder le passage » non visible ; ne serait-il pas préférable d'y installer un stop

Ce panneau a été touché par un camion. Il va être remis en place. Il est rappelé que vous pouvez le signaler vous-même sur l'application « Chennevières je signale »

La mise en place d'un stop n'est pas envisagée. Cela réduirait la fluidité du trafic.

13° - Passage piéton en centre-ville

Il faudrait éclaircir la question car nous n'avons pas rencontré de problème.

14° - Travaux d'abattage des arbres rue du Général de Gaulle

Une étude sur quatre saisons est en cours ; pas de décision préfectorale pour le moment.

15° - Où ont été plantés les arbres dans le cadre du projet Val-de-Marne ?

Dans le cadre du Plan 50 000 arbres du département, le maire en a fait planter le long du mail Daniel Cordier. De plus, un nouveau dossier va être déposé afin d'obtenir des subventions pour la plantation de nouveaux arbres.

La ville a voté un budget de 150 000 € pour la plantation de 1 000 arbres supplémentaires.

16° - Nombreux chiens non tenus en laisse Place mon Idée ainsi que nombreuses déjections canines

Ce n'est pas facile de lutter contre l'incivilité des maîtres mais il appartient à chaque citoyen d'indiquer aux propriétaires d'un chien de faire preuve de savoir-vivre.

De plus, des canisettes sont mises en place sur cette place, pourquoi ne pas installer des panneaux de rappel des règles ? Certaines canisettes sont obsolètes et ce fait elles ne sont plus approvisionnées, leur remplacement serait nécessaire.

17° - Problèmes d'entretien des espaces verts rétrocédés à la ville « Allée de la Croix St Siméon » et « Allée de la Mare de l'Orme »

L'information a été transmise au service technique avec l'arrivée du nouveau responsable des espaces verts. Cela devrait rentrer dans l'ordre.

18° - Nuisances sonores

Une communication est faite sur le site et les panneaux lumineux de la ville ainsi que sur les réseaux.

On peut toutefois préciser que l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre le bruit de voisinage n° 2003/2657,

article 8, indique que pour les travaux de bricolage-jardinage, les horaires suivants doivent être respectés :

JOURS	HORAIRES	
Jours ouvrables	8h00 à 12h00	14h00 à 19h30
Samedi	9h00 à 12h00	15h00 à 19h00
Dimanche	10h00 à 12h00	/

19° – Square du Jeu de Paume

Les travaux effectués permettent la création d'allées praticables.

Des pancartes ont été apposées indiquant la durée des travaux. Ces derniers ont commencé le 05 juin et sont prévus pour une durée de 2 semaines.

III – Projet de l'Entrée de Ville Nord, quartier du Fort

Les terrains appartiennent à l'Etat. Deux solutions s'offraient à la ville. Soit :

- La ville laissait l'Etat choisir pour notre ville son projet (implantation de modulaires à côté de la structure ADOMA (logements précaires),
- La ville s'accordait avec l'Etat en présentant un projet qualitatif pour la ville, incluant de nouveaux équipements, permettant notamment d'accueillir les personnes en précarité dans des logements en dur dans une judicieuse mixité (en évitant l'installation des gens du voyage dans les terrains en friches), c'est cette solution qui a été retenue.

Ce projet a été confié à EpaMarne qui pilote le projet avec le bureau d'étude et la maîtrise d'œuvre, la ville et GPSEA, le territoire, ayant la compétence de l'aménagement.

Un calendrier a été établi :

- en avril : rencontre de lancement
- en mai : balades urbaines
- du 16 mai au 18 juin : exposition et permanences en mairie pour informations
- le 8 juin : jeu de l'aménageur
- le 4 juillet : rencontre d'approfondissement
- en automne : réunion publique, restitution du projet finalisé

Objectif de l'opération d'aménagement : faire une ville attractive

- en repensant les mobilités TCSP
- construire de nouveaux équipements publics
- préserver et développer le corridor écologique
- développer les commerces de proximité

Rappel des derniers événements importants :

- Trophée des champions à l'espace Jean Moulin en mai qui a valorisé tous les acteurs de la vie sportive sur Chennevières (aussi bien les sportifs que leurs coachs, les présidents d'associations et les précieux bénévoles)
- Les événements concernant l'environnement (fête de l'environnement aux Bordes et conférence à la ferme des Bordes, conférence lors des petits plus au théâtre, etc.)
- Concert caritatif en faveur des enfants d'Ukraine avec la participation de l'UNICEF, à la suite du jumelage de la ville avec la ville d'Izioum, laquelle est comme Chennevières, jumelée à la ville de Tukums en Lettonie
- La fête aux mille couleurs au stade Arland Fey

Annonce des événements à venir :

- Spectacle « Un message de notre planète » le 16 juin à 20h30 au théâtre Roger Lafaille
- Chennevières bouge l'été qui démarre au parc des Bordes le 1^{er} juillet avec des activités diverses l'après-midi et un opéra, « Les noces de Figaro » projeté sur grand écran le soir
- Possibilité de réserver un arbre à venir retirer en septembre par l'intermédiaire du Plan 50000 arbres du Département (à la condition d'avoir un jardin et de signer la charte) : aller sur le site du Département à la rubrique « Adopte ton arbre » fin août ou début septembre